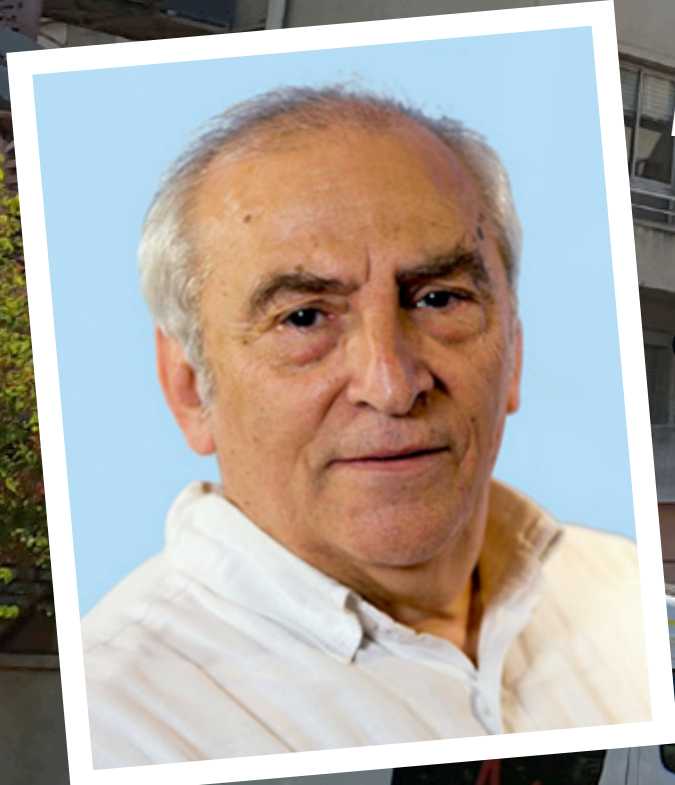




SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



POLITIQUE ET SANTÉ

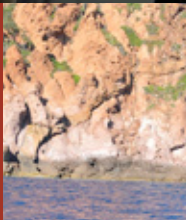
À QUAND UN CHU?

INTERVIEW DE
 FRANÇOIS BENEDETTI P5 À 7

Photo ICN



1,60€



POLITIQUE ENVIRONNEMENT
**VERS UNE
 NOUVELLE RÉSERVE
 NATURELLE DE CORSE**
 P23

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
 ARCHÉOLOGIE P8 • JACQUES FUSINA P10
 AGENDA P26 • RÉTRO P27
 CARNETS DE BORD P28
 ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

SPÉCIAL DEDICACE



À LA UNE
POLITIQUE ET SANTÉ
À QUAND UN CHU?

P5



OPINIONS

ARCHÉO **DES THERMES DANS UN JARDIN**

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

POLITIQUE **VERS UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

RÉTRO **UN ANNU FÀ**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P23

P26

P27

P28

P11

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaï?

Vous avez une bonne connaissance de la vie

publique, culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

Ghjuventù brusgiata?

Irispunevuli? L'aghjettivu pò essa esageratu, o micca, pà qualificà u cumpurtamentu di i parsoni ghjovani dipoi a fini di u cunfinamentu. A vulintà di sorta, di fà festa, di campà simpliciamenti hè più forti cà tuttu. Ma, a ghjuventù, à dilla franca, ùn saria micca cusì perfetta in quantu à u rispettu di a distanziazioni fisica è di i gesti contr'à u Coronavirus. Un publicu chì, si sà à u nivellu statisticu, a si franca di a forma a più gravi di a malatia. Ma, ùn impidisci micca ch'ellu rapresenta un periculu seriu pà l'altri. Si rimarca in fatti, durante i campagni di ricerca di u virus inde a pupulazioni, chì i pazienti sò più ghjovani di pettu à calchi mesi fà, è chì u nivellu di ghjenti senza sintomi hè altissimu. Una di i causi di ssa crescita saria a moltiplicazioni di i riunioni fìstivi è soprattuttu quilli in famighja, à l'urighjini di casi aduniti, i famosi clusters. S'è par avà, i parsoni anziani sariani pocu tocchi da ssa cullata di a circulations virali in Francia, hè soca ch'elli ani tinutu un gradu di prudenza più altu, mentri chì i ghjovani facini menu attinzioni. Ma, i più vechji ùn sò micca à l'ascosu quantunqua, postu ch'elli poni essa cuntaminati da i so fighjoli è fighjulini, puru senza chì ss'ultimi t'avissini segni d'infizzioni à a Covid 19. In i Stati Uniti par asempiu, à un mumentu di a crescita forti di i cuntaminazioni, a murtalità ùn hè micca crisciuta subbitu. In Florida, i ghjovani di menu di 35 anni sò stati i primi à essa stati infittati. Ma à partasi da a fini di u mesi di ghjunghju, a tindenza hè cambiata è i parsoni i più anziani ani raprisintatu una prupurzioni di più in più impurtanti di casi novi, inghjinnendu una ricullata di u numaru di morti. In Francia, u ministru di a Saluta, Olivier Véran, hà lampatu parechji chjami à a ghjuventù ss'ultimi ghjorni par ch'ella s'ighi vigilantu, pighjennu un asempiu: in Catalogna, hè dopu à a cuntaminazioni di ghjovani numerosi chì u virus s'hè spartu infini in a pupulazioni... ■ **Santu CASANOVA**

EN LIBERTÉ **DIABLE BOITEUX ET JUSTICE BANCALE**

«*Ils n'ont rien appris ni rien oublié.*» C'est ainsi qu'en 1815 Talleyrand stigmatisa une noblesse de retour d'exil, confite dans ses prérogatives comme si rien n'avait changé en France depuis 1789. De nos jours, la formule reprend du service en un tout autre domaine avec ceux qui, n'ayant discerné en janvier qu'une grippette inerte incapable de franchir la frontière de Vintimille, prétendirent, confrontés aux sinistres résultats de leur errements, que personne n'aurait pu prévoir pareil désastre. Déconfinés et fiers de l'être, psychorigides dans leurs certitudes, ils se vantèrent alors de posséder désormais savoir et moyens médicaux pour endiguer une 2^e vague et la réduire à l'impuissance. Aujourd'hui, les mêmes, confrontés à la menace d'une pénurie de gants pour les soignants et au décalage entre demande et offre des tests de dépistage, se refusent à affronter l'âpre vérité dans un pays à la carte mouche-tée de clusters et où la main droite semble pudiquement ignorer ce que fait le coude droit.

«*Ils n'ont rien appris ni oublié*»... Dupont-Moretti, garde des Sceaux, pourrait-il leur rappeler ce que pensait Me Dupont-Moretti d'une présomption d'innocence bafouée par Sarkozy aux dépens d'Yvan Colonna? Est-il incongru de dire que la dame qui dit avoir des griefs contre le citoyen Darmanin a droit, elle aussi, à la présomption d'innocence? Après avoir connu, dans un récent passé, les résultats édifiants de déclarations sur l'honneur et de confrontations «*les yeux dans les yeux*», est-il inconvenant de prétendre que des conversations au plus haut de l'Etat «*d'homme à homme*» ou de femme à homme ne sauraient représenter d'irréfutables preuves en faveur d'un présumé innocent? Faut-il préciser que les hautes fonctions politiques n'ouvrent droit à aucun passe-droit? Est-il scandaleux de souligner que dans pareille affaire, l'intime conviction d'un ami et à fortiori d'un proche, ne doit pas être divulguée pour plaider à décharge avant procès? Y a-t-il crime de lèse-majesté si on ose penser que le seul fait d'affirmer et de réaffirmer sa confiance à un haut personnage de l'Etat par le biais de déclarations solennelles, de pétition de soutien aux relents corporatistes, toutes trompettes de la renommée embouchées est, qu'on le veuille ou non, de nature à fausser la balance de la Justice pour transformer sans autre forme de procès la présomption d'innocence de la dame en culpabilité avérée?

Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Égalité femmes-hommes, a récemment déclaré: «*Si M. Darmanin m'a menti, j'en tirerai les conséquences*». Fort bien. Mais encore? Car la formule ressemble à s'y méprendre aux propos prêtés au père de Grossu Minutu. Alors qu'on venait de lui dérober sa brouette, il s'était répandu en invectives contre le voleur inconnu se promettant d'agir fermement si on ne lui rendait pas son bien au plus tôt. Le lendemain et les jours suivants, comme le plaignant n'était toujours pas rentré en possession de son bien, il passa brutalement à l'acte... en s'achetant une nouvelle brouette. Si M. Darmanin lui a menti, Mme Moreno, dont on vante le pragmatisme, achètera-t-elle une conduite à Gérard Darmanin? ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TM

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

Tempêtes

Sur une île en mer en plein mois de juillet, une nouvelle tempête vient de souffler. Arrivé tel un éclair, Nicolas Sarkozy est venu présenter et signer son nouveau livre. «Faut-il que la Corse ait joué de malheur pour qu'il soit venu par ici?» ont pu clamer les uns tel un héros shakespearien. Les autres, fidèles, amateurs du genre littéraire ou inconditionnel de l'homme se sont engouffrés par plusieurs centaines dans un vaisseau commercial de la région ajaccienne afin d'apercevoir en coup de vent ou tenter de discuter avec ce capitaine abandonné, par celles et ceux qui l'ont quitté, ou de vaisseau pour qui a besoin de conseils ou en quête de solutions. Vacanciers ou habitants de l'île, ils n'ont pas hésité à attendre des heures durant pour avoir de l'ancien président de la République quelques uns de ses mots délicacés sur un des 250 000 exemplaires imprimés qu'ils liront avec avidité ou simple curiosité, ou bien qu'ils conserveront dans un coin de leur bibliothèque comme précieux souvenir d'un autre temps, celui du monde d'avant.

Pourtant dans ce premier tome, de ce qui est annoncé comme une série sur le quinquennat de l'ancien chef de l'État, pas de réels tumultes qui pourraient déstabiliser les serviteurs passés ou actuels de la République, seulement les confidences d'un homme au deux corps, celui d'un président devenu immortel puisque inscrit dans le grand livre de l'histoire et l'autre tellement mortel qui aimerait tourner définitivement certaines pages.

Bref, cette tempête commerciale voulue improvisée mais savamment médiatisée a réveillé durant le temps d'un après-midi caniculaire, une île devenue très ou trop calme en cet été 2020. Un calme certainement appréciable pour qui rejette ce tourisme de masse qui ne profite pas ou peu aux insulaires. Un calme pourtant effrayant pour celles et ceux qui en vivent et qui tentent avec les moyens du bord de sauver ce qui peut l'être, du fruit de leur travail, avant que la désormais mal nommée «belle» saison cède sa place à l'automne et à une autre tourmente que personne ne peut ignorer et qui de nouveau risque de s'abattre sur les côtes mais aussi sur les terres les plus reculées de la Corse. Une tempête économique sans nom mais qui à l'instar de ces devancières météorologiques, Fabien, Gloria et Hervé et Ciara, cet hiver, pourrait être aussi destructrice. Que de tempêtes cette année, annonciatrices de batailles à mener et à gagner! ■ **Dominique PIETRI**



À QUAND UN CHU?

Médecin généraliste, François Benedetti est maire de Lugo-di-Nazza

et conseiller territorial du groupe Corsica Libera.

Sous son impulsion, un collectif pour la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) en Corse a récemment vu le jour et une pétition a été lancée pour interpeller sur la question du système de santé sur l'île.

Ce collectif travaille aussi, aux côtés de juristes, à constituer un dossier solide afin d'être entendu par le gouvernement.

La demande d'un CHU fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus, et est notamment activement soutenue par le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni.

Propos recueillis par Manon PERELLI



« La question que je pose, au travers ce collectif, c'est de savoir quand, en Corse, on va enfin pouvoir ne plus envoyer nos malades se faire soigner à Marseille, Nice ou Paris. »

Une pétition pour la création d'un CHU en Corse a été lancée le 30 juin dernier. Pourquoi avoir choisi ce moment pour la lancer ?

Cela fait longtemps que l'on constate les carences de l'offre de soins en Corse. La crise de la Covid-19 a malheureusement mis en évidence les faiblesses du développement des structures sanitaires sur notre île et nous a entraîné à chercher un remède à ce déficit de moyens humains et d'installations. La question que je pose, au travers ce collectif, c'est de savoir quand, en Corse, on va enfin pouvoir ne plus envoyer nos malades se faire soigner à Marseille, Nice ou Paris. C'est quelque chose d'in vraisemblable alors que l'on pourrait mettre en place en Corse des structures hospitalières de haut niveau dans toutes les spécialités, en dehors de cas très particuliers qui prendront peut être plus de temps. Très rapidement, on doit pouvoir obtenir, à travers un CHU, l'offre de soins que mérite une population au XXI^e siècle. Aujourd'hui, on a 80 ans de retard sur les structures qui existent dans les autres régions, et la Corse est la seule à ne pas être pourvue d'un CHU !

À ceux qui vous opposent le critère démographique, vous répondez que celui-ci ne tient pas...

En effet, cet argument ne tient pas dans la mesure où il y a des territoires aux démographies similaires qui ont un CHU. C'est le cas de la Martinique, 350 000 habitants, qui possède un CHU. La Guadeloupe, qui se trouve à 30 minutes d'avion, a elle aussi un CHU. Autre exemple caractéristique, Nîmes, qui se situe à 50 kilomètres de Montpellier et une heure de Marseille et possède un CHU de haut niveau pour les 270 000 habitants de son agglomération. De plus, il faut penser qu'en Corse, sur 5 mois de l'année, il y a à peu près 3 millions de touristes qui se succèdent, et que la population est de facto parfois multipliée par 2 ou 3, et peut aller jusqu'à 950 000 habitants.

« Il y a déjà la première année de médecine, il n'y a pas de raison pour que nous n'ayons pas la deuxième et la troisième année très rapidement. »

Vous appelez donc à prendre modèle sur ce qui a pu se faire dans les Dom-Tom ?

Par exemple ! On voit qu'à la Réunion, ils sont arrivés à créer un CHU en 5 ans. Sur cette île, il y a deux hôpitaux, à Saint Denis et Saint Pierre, espacés de 83 km et séparés par une montagne, un peu comme chez nous. En 2007, un premier décret a présenté un projet de fusion de ces deux hôpitaux tout en gardant leur autonomie. Car il ne s'agit pas de déposséder les villes de leurs hôpitaux, mais de créer une organisation administrative de type « assistance publique des hôpitaux » qui va chapeauter cette structure multi-sites, où même des privés peuvent être impliqués. C'est ce qui a été fait à la Réunion. En 2010, ils ont mis en place des formations universitaires, en 2011 ils ont acté par décret la création du centre hospitalier régional de la Réunion, et deux mois après, le 1^{er} janvier 2012, ils ont créé le Centre hospitalier universitaire de la Réunion par fusion du CHR avec l'université, pour ce qui concerne la recherche et la formation.

En termes de délai, la création d'un CHU pourrait donc être envisagée sous un avenir proche ?

Je pense que la démarche politique qui va amener à la création du Centre hospitalier régional et universitaire de Corse est une démarche qui peut aller très rapidement. Il y a déjà des moyens qui existent, comme l'institut universitaire de santé, qui est un atout important de la future fusion. Il y a déjà la première année de médecine, il n'y a pas de raison pour que nous n'ayons pas la deuxième et la troisième année très rapidement. D'ailleurs, on met souvent en avant qu'on commence à avoir un effet de retour des étudiants qui ont fait leur première année de médecine à Corte et qui reviennent s'installer en Corse. Mais c'est le minimum ! Normalement quand on a une école de médecine sur un territoire, 60% des étudiants qui y font leurs études s'y installent. Ce n'est pas le cas chez nous.



Avant l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, sur 22 régions métropolitaines, seules 6 [Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur] comptaient 2 CHU et une seule [Rhône-Alpes] en rassemblait 3. Suite à la réforme territoriale et au passage, début janvier 2016, de 22 à 13 régions métropolitaines, les nouveaux «territoires» de France métropolitaine comptent désormais tous plusieurs CHU, parfois situés à peu de distance les uns des autres. Ou plutôt, presque tous. Alors que la région Auvergne-Rhône-Alpes-en compte 4; que la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie, le Grand Est en réunissent 3 et que les moins bien dotées comme Normandie ou Pays de la Loire en possèdent 2, la Corse se singularise par le fait de n'en posséder aucun.

Selon le Réseau des CHU, ceux-ci représentaient, en 2017, 400 000 emplois dont 100 000 médecins et un budget annuel de fonctionnement de 31,48 Mds€ qualifié de «*manne pour l'économie car 1€ investi dans un CHU génère près de 2€ pour l'économie comme le démontrent toutes les études sur le sujet*». Toujours selon cette même source, les CHU consacrent chaque année plus du tiers de leurs budgets (31% soit 10 Mds d'euros) à des achats à caractère hôtelier, à des dépenses médicales et pharmaceutiques et à la consommation de services qui bénéficient le plus souvent aux entreprises locales. Ils acquittent également impôts et taxes locales à hauteur de 7% de leur budget. Ces sommes qui représentent plus de 2,18 Mds d'euros sont redistribuées sous forme d'infrastructure sur le territoire. ■ AN

Ce CHU, vous le mettez en avant, pourrait aussi être un facteur de développement économique et social pour la Corse...

Absolument! On estime que les retombées directes d'un CHU sur un territoire correspondent à peu près à 66% de leur budget et que leur impact économique global pèse environ 2 fois plus que leurs dépenses de fonctionnement. Il y a un critère de développement économique, d'émancipation, d'ouverture à la jeunesse au niveau scientifique aussi bien en médecine, physique, chimie, etc. Il y a donc la part soins, mais aussi la part universitaire qui va tirer la jeunesse vers le haut. Cela va permettre de donner des chances à cette jeunesse et c'est aussi créateur d'emplois. Tout cela est lié. Et puis aujourd'hui, il y a toujours cette notion qui tend à penser qu'il est mieux de se faire soigner à Marseille ou à Paris. Cette espèce de dépendance d'excellence qu'on met toujours en proposition à la population est dangereuse, car d'abord elle empêche le développement des hôpitaux corses et favorise le sous-équipement. Et puis, deuxièmement, elle donne aux gens une défiance. La population se méfie du système de santé insulaire et c'est un gros problème qu'il faut combattre.

Aujourd'hui, cette pétition recueille déjà près de 3000 signatures. Au-delà de la mobilisation de la société corse, on voit qu'elle reçoit aussi l'adhésion de grands professeurs de médecine du continent. C'est dire si le sujet fait consensus...

Exactement! Nous avons par exemple avec nous le Pr Gastaud, professeur d'ophtalmologie de renom, qui continue son exercice universitaire à Nice et qui est aujourd'hui installé à Folelli. Il y a aussi le Pr Papazian, professeur de réanimation qui est venu récupérer les patients atteints de la Covid-19 à Ajaccio lors de l'opération Tonnerre, qui nous a dit qu'il était à 100% pour la création d'un CHU en Corse. Tout le monde est d'accord sur le fait que c'est incroyable que nous soyons dans cette situation. On va vers un scandale sanitaire en Corse si demain on a une épidémie du type de celle que l'on connaît actuellement. La Covid-19 a frappé des régions largement dotées au niveau hospitalier comme le Grand Est ou la région parisienne, et pourtant ils ont été débordés et même obligés de faire

un hôpital de campagne et d'évacuer des malades vers d'autres régions. En Corse, une épidémie de ce type serait une catastrophe. Nous avons 6,5 lits de réanimation pour 100 000 habitants alors que la moyenne nationale est du double. Nous avons eu la grande chance que l'épidémie, en dehors des deux clusters d'Ajaccio et d'Ile-Rousse, ait été relativement modérée. Si nous avions eu des centaines de malades supplémentaires, nous n'aurions pas su où les mettre et il aurait fallu plus d'une opération Tonnerre.

Selon vous, les mesures récemment prises dans le cadre du Ségur de la santé sont-elles adaptées à la Corse?

Il y a des mesures spécifiques à la Corse mais qui sont a minima, comme la télémédecine, le développement des maisons de santé pluridisciplinaires, la nécessité de former des infirmières spécialisées pour les blocs opératoires, etc. Mais si nous n'avons pas la possibilité de soigner les gens sur place, quelles que soient les mesures que l'on prenne, les gens vont partir. Donc il faut évidemment combattre les déserts médicaux, donner aux médecins les moyens d'être déchargés d'un certain nombre de tracasseries administratives, mais il faut aussi permettre de soigner les gens chez nous.

En tant que maire de Lugo-di-Nazza, comment avez-vous vécu cette épidémie de la Covid-19?

Dans mon village, la Covid-19 n'a pas posé de problème et le confinement a été respecté à la lettre par les quelques habitants qui y vivent à l'année. Nous avons aussi mis en place des aides suffisantes avec un service d'épicerie deux fois par semaine, et distribué des masques dès qu'on a pu les avoir. Une solidarité s'est naturellement mise en place. Par contre, au niveau du territoire, cette épidémie a remis en lumière les carences du système de santé sur la Plaine orientale. C'est aussi une priorité car la côte orientale est la seule zone de Corse à ne pas avoir de structure publique pour les patients, alors que c'est la plus grosse population rurale de Corse. C'est invraisemblable! C'est une revendication que nous n'abandonons pas et que nous allons relancer très prochainement avec le collectif Per a salute in piaghja orientale. ■



MAISON-PIERAGGI : DES THERMES ANTIQUES DANS LE JARDIN

Le bassin et le dolium (jarre servant de citerne une fois en place)

En août, les fouilles préventives s'interrompent. Mais pour quelques courtes semaines seulement: les sols ont tant à raconter encore, et bien d'autres opérations sont envisagées. Avant ces vacances, c'est à Maison-Pieraggi que l'Inrap a ouvert la dernière page en date sur le passé de l'île. Sur un terrain privé, où se construira une villa moderne, les vestiges de thermes antiques ont été mis au jour. Datés du III^e siècle, ils comprennent notamment un bassin parfaitement conservé, le plus grand de ce type trouvé en Corse.

Pour Evelyne Martinetti, propriétaire du terrain, la mise en œuvre de ces fouilles préventives aurait pu apparaître comme un désagrément: la construction est quand même retardée de quelques mois. Pourtant, quand l'ingénieur de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) lui a dit qu'il y avait sur son sol de nombreux débris de tuiles qui laissaient présager d'une occupation très ancienne du site, c'est avec plaisir qu'elle a accueilli les archéologues et qu'elle a suivi le chantier placé sous la direction de Laurent Vidal de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). «*Connaître l'histoire de l'endroit où on vit, avoir dans son jardin des bribes de notre passé commun, c'est merveilleux, sourit-elle. Ce bassin est magnifique! Je vais essayer de le conserver et de le mettre en valeur!*» Elle ne sait pas encore comment. Elle attend l'avis des spécialistes. En effet, si la terre a enfoui les briques deux fois millénaires, elle les a aussi protégées. Leur mise au jour les amène à subir les effets de l'érosion; or la pluie, le vent, le soleil ou le gel ne font pas de cadeaux... «*Dans l'immédiat, on m'a conseillé de le remplir de sable pour le consolider et éviter qu'il ne s'effondre le temps du chantier. Puis nous verrons.*» Dans son futur jardin, ce sont donc les vestiges de thermes anciens, alimentés possiblement par les eaux collectées dans les collines dominant le site, qui se sont révélés. «*Nous avons dégagé les restes d'une abside. Elle ne se trouve pas dans un mur extérieur, comme on peut le voir dans les chapelles romanes mais s'inscrit dans une pièce carrée, ce qui laisse imaginer qu'elle était recouverte d'une coupole,* explique Laurent Vidal. *Le sol est constitué d'un béton de tuileau réalisé à partir de briques ou de tuiles en terre finement hachées et liées à la chaux. Imperméable, il était utilisé dans des lieux humides, comme les thermes.*» Ce qui va dans ce sens aussi, c'est la présence de tessons de céramiques venant d'Afrique du Nord, comme on en trouvait couramment au III^e siècle, mais en nombre

trop restreint pour qu'on se trouve dans une maison d'habitation ou un domaine agricole. Alors quid du bassin parfaitement conservé qui est le «*clou*» de la découverte? «*Lui non plus n'a pas de destination agricole, comme on a pu en voir ailleurs,* note Laurent Vidal. *Il n'était pas destiné au stockage de grains ou de vin. Il était destiné à recueillir les eaux d'écoulement comme le prouve le tuyau en plomb qu'on voit sur son côté. D'autres débris de plomb ont été trouvés, confirmant cette vocation.*» Les eaux étaient sans doute ensuite récupérées et réemployées (lavage des sols, arrosage, etc.).

On accède au fond du bassin par quelques marches et dans un coin, on voit le reste d'un dolium, vaste jarre en terre que les Romains utilisaient pour stocker ou transporter des grains, de l'huile, du vin, de l'eau, etc. Le col est cassé. Il date vraisemblablement d'une époque postérieure: il a été placé dans le bassin après que les thermes aient cessé d'être utilisés. Que contenait-il? Difficile à dire. Selon l'archéologue, «*Des études du revêtement intérieur pourront éventuellement permettre de déterminer quel a été le dernier produit entreposé. Il s'agit cependant d'un dolium relativement petit. Celui-ci ne contient guère plus d'1 m³. Il en existe d'une contenance de 3 000 litres. En Corse, dans des domaines agricoles, on a trouvé des dolia de 1 600 litres.*»

Bientôt, les travaux d'aménagement reprendront sur le site, la nouvelle maison sera construite, mais grâce à l'archéologie préventive, la mémoire du lieu est préservée. Ces fouilles, quand il s'agit d'interventions chez un particulier, sont généralement prises en compte par le Fonds national pour l'archéologie préventive (Fnrap), abondé par la redevance d'archéologie préventive (Rap) que paie toute personne publique ou privée qui prévoit de faire des travaux touchant le sous-sol. La plus grande part des travaux d'aménagement réalisés en Corse concernant souvent des particuliers, ce fonds est souvent sollicité. ■ **Claire GIUDICI**

Laurent Vidal et Evelyne Martinetti sur le chantier





LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

MARE TIRANNU



Marie-Madeleine
Poli-Bonifaci
Mare Tirannu
éditions Fior di Carta
2020

Ayant eu l'occasion de saluer en 2018 la parution du premier roman *Sorte Ingrata* de Marie-Madeleine Poli-Bonifaci, j'ai eu le plaisir de recevoir de la même maison d'édition son second ouvrage *Mare Tirannu*, annoncé comme «récit»: la quatrième de couverture indique qu'il s'agit d'un fait divers suscitant un enchaînement d'événements plus ou moins fortuits, puis convergeront vers le procès de nombreux personnages...C'est ce que le lecteur aura comme viatique dans sa découverte du récit mais il n'imaginait sans doute pas que le «mode polyphonique» qui s'y déploie serait aussi riche et délicat dans la narration des faits ou la description des états d'âme de personnages fort divers et psychologiquement complexes.

La littérature d'aujourd'hui sur les thématiques insulaires semble avoir en effet abandonné les lieux communs traditionnels d'une île d'avant le «riacquistu» et nous habitue à la présentation de réalités plus crues et plus violentes, à des attitudes ou des conduites excessives et généralement peu exemplaires, dont seule la relation journalistique quotidienne semblait avoir jusqu'alors la teneur. Toucher sans craindre de s'y perdre, à ces faits et gestes devenus dangereusement ordinaires dans la vieille société insulaire, n'est donc plus un terrain infréquentable: et pourquoi pas, après tout?

C'est donc dans cette atmosphère angoissante que nous plonge le récit dont le titre évoquant la Mer Méditerranée, en corse *Mare terraniu*, devient par jeu sémantique *Mare Tirannu*, sorte de tyrannie maritime où les pauvres vivants qui s'y démènent semblent livrés malgré eux à toutes les dérives. Aussi rencontrons-nous d'abord parmi les personnages principaux un jeune voyou, inconscient criminel, puis son «maître» admiré et respecté, certes non pas un enseignant mais un gourou silencieux comme à son image, ensuite des avocats à la mode de chez nous, des femmes, mères âgées, possessives et éperdues, ou jeunes femmes possédées, sans avenir possible, et même un jeune magistrat souvent perplexe dont on se demande bien par moments ce qu'il peut représenter au juste dans un tel milieu gangréné à l'extrême...

J'ai préféré rendre compte immédiatement de mes impressions premières de lecteur sans oublier cependant ce qui m'avait frappé déjà à la lecture du premier ouvrage: une écriture parfaitement maîtrisée, dans un style qui s'impose à la fois par une syntaxe précieuse et un lexique raffiné. Je pourrais donc dire que c'est bien ce brio de la phrase, cette habileté expressive qui emportent en définitive et avec aisance le lecteur. Mais celui-ci, s'il n'a l'habitude que de proses ordinaires, risque de s'y perdre un peu entre tel ou tel caractère esquissé, tels instantanés d'une jeunesse livrée à ses excès, et le nombre même des personnages entrant dans l'ensemble pourrait le décontenancer...Il aura peut-être alors tendance à considérer en son for intérieur qu'il existe aussi malgré tout dans cette société une autre saine humanité qui tente de vivre honnêtement sur sa terre d'un métier, d'un travail, de rêves et d'espoirs tout à fait légitimes.

Pour autant, la cause principale de tous ces maux n'est pas esquivée par l'auteur; ce paragraphe, par exemple, particulièrement explicite, porte l'accent d'une claire vérité: «*Les îles comme la sienne sont des prétextes au tragique. L'eau retient les êtres en deçà de leurs véritables destinées. Elle les persuade que le sort les a riviés à cette terre, qu'en partir est un délire violent dont l'hybris est la cause. La perspective de la mort les y amarre de plus belle. La beauté de ce décor est un embaumement sournois. Les charognes n'y dénaturent aucune plage. Ce qu'elles puent ne sent plus rien l'été venu, selon que l'on y vit ou que l'on y vient.*»

Car le symptôme n'est évidemment pas ignoré dont on peut tenter le traitement par la voie publique, politique ou associative, par l'analyse ethnologique ou sociologique, par l'action individuelle ou collective, et naturellement aussi par une conduite sans faille à tous les niveaux de responsabilité... La littérature apparaît alors comme une voie, tout aussi séduisante si elle n'est pas plus efficace. ■

VERS LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE DE CORSE

Elargir le périmètre de protection sur la côte occidentale de la Corse et créer une réserve naturelle sur le modèle de celle des Bouches de Bonifacio. Dans les cartons depuis plusieurs années, le projet a non seulement refait surface mais a été approuvé par la Commission permanente de l'Assemblée de Corse.



Photo OEC

Le 29 juillet, la Commission permanente de l'Assemblée de Corse, réunie en mode délibérant, s'est penchée sur le rapport relatif au processus de création d'une nouvelle réserve naturelle de Corse sur la façade maritime nord occidentale de l'île, dans la zone limitrophe de l'actuelle réserve naturelle de Scandola qui, au printemps dernier, s'est vu retirer le diplôme européen d'espace protégé que lui avait attribué le Conseil de l'Europe en 1985.

Depuis le transfert de compétences engagé au titre des lois de 2002 relatives à la Corse et à la démocratie de proximité puis à leurs décrets d'application en date du 18 mai 2005, il existe trois types de réserves naturelles: les réserves naturelles nationales (RNN), créées par l'État; les réserves naturelles régionales (RNR), créées par les régions et les réserves naturelles de Corse (RNC) créées par la Collectivité de Corse (CDC). L'ordonnance du 5 janvier 2012 relative aux réserves naturelles a par ailleurs permis de «simplifier et de clarifier les dispositions relatives aux réserves naturelles (RNN, RNR et RNC), en particulier les dispositions de compétence et de procédure». Dans ce cadre, la Collectivité de Corse contrôle donc la gestion des différentes réserves naturelles en Corse et dispose du pouvoir d'en créer de nouvelles sur des espaces «présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale pour la protection des milieux naturels». Un tel classement peut intervenir à l'initiative de la CDC, à la demande de propriétaires, mais également à la demande de

l'État et c'est à l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) qu'a été confié la mission de préparer les décisions en matière de contrôle des réserves naturelles de Corse, mais aussi d'initier la création ou l'extension éventuelles de réserves naturelles, en tenant compte de la situation générale de la biodiversité en Corse et d'éventuels projets existants.

De Calvi à Cargèse, la côte occidentale de la Corse, dans la partie centrale de laquelle se trouve la réserve de Scandola, offre des sites d'une géodiversité et d'une biodiversité remarquables. Ce secteur géographique est actuellement doté de différents outils visant à la préservation de son patrimoine naturel: le site «Golfe de Porto», d'une superficie de 118 km², inscrit sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'Unesco et dont l'OEC a été officiellement désigné gestionnaire début 2019; quatre sites désignés «Natura 2000» [deux au titre de la directive «Oiseaux» deux autres au titre de la directive «Habitats-Faune-Flore» représentant une superficie cumulée d'environ 1275 km²; la réserve naturelle de Scandola, à la fois marine [1000 ha] et terrestre [919 ha]. Cette réserve faisait, jusqu'à présent, l'objet d'un projet d'extension inscrit comme une action prioritaire de l'analyse stratégique régionale de Corse, approuvée dès le 23 mars 2012 par l'Assemblée de Corse. D'une superficie d'environ 1800 km² [180 000 ha], le périmètre initial d'étude correspondait à la façade maritime nord-occidentale de la Corse, du cantonnement de pêche de la Revellata, au nord de la presqu'île du même nom [commune de Calvi] jusqu'au niveau de la

QUID DE L'ALPANA ?



Programme immobilier «idéal investissement locatif», nom de restaurant, de brasserie, d'association sportive, de SCI, de société de promenade en mer... Son nom est mis à toutes les sauces: l'alpana, le balbuzard pêcheur, est un des rapaces emblématiques du littoral corse et notamment de Scandola. L'ennui est que la frontière qui sépare un animal emblématique d'une attraction touristique puis d'une espèce en danger tend à devenir bien ténue. S'il bénéficie d'une protection totale sur le territoire français et est inscrit à l'annexe 1 de la directive Oiseaux de l'Union européenne, avec interdiction de le détruire, le mutiler, le capturer ou

le perturber intentionnellement, reste qu'il ne s'accommode pas forcément très bien de la fréquentation de ses zones d'habitat ou de leur survol par drones. Le service «Espaces protégés» de l'OEC assure la coordination du suivi de la reproduction du balbuzard pêcheur en Corse dans le cadre d'un programme sur les oiseaux nicheurs marins et côtiers. En janvier 2020, sur l'ensemble de la Corse, 67 nids ont été repérés et cartographiés. Dont 13 sont détruits et inoccupés depuis de nombreuses années (parfois plusieurs dizaines d'années), 5 sont considérés comme en mauvais état ne permettant pas une reproduction des oiseaux dans leur état actuel, 23 étaient en état moyen et 25 en bon état, laissant supposer une utilisation potentielle de 48 nids. Pour la saison 2020, 35 territoires (ou couples territoriaux) peuvent être considérés comme occupés en Corse dont 16 nids avec reproduction certaine et 19 avec reproduction probable. 15 nids avec reproduction certaine sont situés dans le périmètre des sites Natura 2000 Calvi-Cargèse (dont 10 sur le périmètre du site Unesco et 4 dans la réserve naturelle de Scandola). À la mi-juillet 2020, 7 nids présentaient des jeunes à l'envol ou proches de l'envol (1 dans le Cap Corse, 6 sur les sites Natura 2000 «Calvi-Cargèse» dont 2 dans la réserve naturelle de Scandola), représentant un total de 10 poussins: la plupart avaient seulement un poussin. Le suivi scientifique sera poursuivi les prochaines années et donnera lieu à des rapports périodiques en début de saison, à la mi saison et à la fin de chaque saison de reproduction de l'Alpana en rendant les données publiques. ■

petite plage de Stagnoli, qui marque la limite sud de la commune de Carghjese. Il longeait ainsi un linéaire côtier de plus de 270 km. 3 Au large, ce périmètre s'étendait jusqu'aux eaux territoriales (12 milles nautiques) et intègre les trois principaux canyons sous-marins de Calvi, Galeria et Portu. Malheureusement, de même qu'il y a du provisoire qui dure, il y a aussi parfois du prioritaire qui est voué à attendre un certain temps. Voire un temps certain. De plus, le décret qui réglemente la réserve gagnerait à être dépoussiéré: inchangé depuis 2015, il s'avère parfois obsolète, peu adapté aux évolutions de la fréquentation de la zone et ne permettant pas de prendre en compte certaines nuisances potentielles pour la faune comme par exemple les drones, d'apparition récente. Et en avril dernier, le Conseil de l'Europe retirait à la réserve son diplôme européen des espaces protégés. Une décision motivée par le fait que le site subissait une pression excessive du fait d'une fréquentation touristique, qui selon les experts, n'a pas été suffisamment régulée. Également pointés du doigt, une insuffisance de moyens matériels et humains et le périmètre resté inchangé. En juin dernier, cela dit, les experts faisaient savoir que la réserve pourrait récupérer ce diplôme, si certaines conditions étaient remplies: que d'ici la fin de l'année, le projet d'extension ait progressé et que des efforts aient été faits pour maîtriser la fréquentation, et notamment limiter le flux des bateliers.

C'est dans ce contexte qu'intervient la proposition de création d'une réserve naturelle de Corse (RNC), dans la zone limitrophe de l'ac-

tuelle réserve naturelle de Scandola. L'objectif, à terme, est de finaliser d'ici 2022 la création d'un espace protégé marin sur le modèle de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, plus grande réserve naturelle de France métropolitaine, gérée par l'Office de l'environnement. Elle serait alors dotée d'une réglementation incluant différentes zones de protection: un périmètre général, une zone de protection renforcée et une zone de protection intégrale.

Le rapport présenté à la Commission permanente de l'Assemblée de Corse a fait l'objet d'un amendement présenté par Petr'Antò Tomasi, président du groupe Corsica Libera à l'Assemblée de Corse. Se disant favorable «sans réserve au choix d'une extension de la réserve de Scandola menée sous l'égide de l'Office de l'environnement de la Corse» il proposait que l'avis favorable à la création de la nouvelle RNC «s'accompagne d'une demande de transfert à la Collectivité de Corse du pouvoir réglementaire relatif au périmètre actuel de la réserve » pour l'heure régi par le décret du 9 décembre 1975. Et que soit précisé que, «dans l'attente de la mise en œuvre du transfert du pouvoir réglementaire à l'Assemblée de Corse, il serait souhaitable que l'Etat procède à la mise à jour de la réglementation des dispositions du décret dont le caractère obsolète est admis». Le rapport, amendé, a été adopté. L'OEC est mandaté pour mettre en œuvre les démarches nécessaires à la finalisation du dossier de classement, la définition précise du périmètre et l'élaboration du règlement de mise en œuvre de ce nouvel espace protégé marin de Corse. ■ EM

In giru à l'arburu

Entre février et mars 1945, Anne Frank, 15 ans, mourait du typhus dans le camp de concentration de Bergen-Belsen où elle avait été déportée en compagnie de sa sœur aînée, Margot. Réfugiée dans un appartement secret, aménagé par Otto, le père d'Anne et Margot, dans un immeuble d'Amsterdam abritant les locaux de la société qu'il dirigeait, la famille Frank y avait survécu cachée, du 6 juillet 1942 au 4 août 1944, date à laquelle la police allemande effectua une descente dans l'immeuble et découvrit leur cachette. Durant les deux ans passés à vivre dans la clandestinité et la peur, Anne a tenu son journal, qui fut retrouvé et préservé par Miep Gies, une employée d'Otto Frank et amie de la famille. L'adolescente y mentionnait un marronnier qu'elle observait au fil des saisons depuis une lucarne. L'arbre, quoique malade, fut longtemps préservé en mémoire d'Anne Frank, avant d'être abattu par une tempête en 2010. Mais dès 2005, ses fruits avaient été prélevés pour la culture de jeunes arbres, offerts par

la fondation Anne-Frank pour être plantés un peu partout dans le monde. L'un d'eux a été offert au village de Pianellu, dans le Boziu, en 2010, à l'occasion d'une opération de réhabilitation de la châtaigneraie de la commune, dans le cadre d'un programme Terranea de la Fondation Umani. Depuis 4 ans, le Foyer rural de Pianellu et l'association Terra Eretz Corsica Israël organisent début août un événement autour de cet arbre, pour rendre hommage à Anne Frank et à toutes les victimes de la Shoah. Cette édition 2020 accueille la comédienne Elie Axas pour des lectures d'extraits du journal d'Anne Frank ; la docteure en Histoire moderne et contemporaine Sandrine Szwarc, enseignante à l'Institut universitaire d'études juives Élie Wiesel, pour une conférence sur « *Le féminin dans l'école de pensée juive de Paris* » ; M^e Muriel Ouaknine-Melki, avocate de la famille de Sarah Halimi et présidente de l'Organisation juive européenne (OJE), qui tient une conférence sur « *La justice face à l'antisémitisme* » ; la mezzo-soprano Katerina Kovanji qui donne un récital mêlant chants hébreux, yiddish et corses.

Le 2 août, de 11 h à 19h. Pianellu. 📞 06 13 65 54 04 & www.facebook.com/Foyer-Rural-A-Teghja-Pianellu-309988649450060/



Festival de l'Olmou

Créé en 2018 par de jeunes artistes, en partenariat avec le Comité d'animation municipalité d'Olmeto, soutenu par la Collectivité de Corse et le ministère de la Culture, ce festival de théâtre gratuit se déroule en plein air. Cette troisième édition, dont la programmation a été adaptée aux événements afin d'assurer aux spectateurs le respect des consignes sanitaires en vigueur, propose quatre spectacles (donnés deux fois), des soirées lecture ainsi que trois ateliers de pratique artistique donnant lieu à des restitutions publiques. Les 1^{er} et 3 août, à 20h30, lecture mise en espace par Corentin Le Bras de la pièce de David Harrower *Des couteaux dans les poules*: sur la lande écossaise, une jeune femme mal mariée et mal aimée, tente de décrire son monde et ses sentiments avec le peu de vocabulaire qu'elle possède, jusqu'à ce que Gilbert, le meunier, lui fasse découvrir la puissance des mots. Le 1^{er} août à 18h et le 4 août à 21h, *Un temps avec une bouche*, création chorégraphique et sonore de Thomas Nolet. Les 2 et 3 août à 18h, *Le bruit des bagues*, d'après la nouvelle éponyme de l'auteur de SF Alain Damasio, une création de Tristan Diquero: dans un futur assez probable où règne le marketing, où des bagues centralisent toutes les informations permettant de mieux profiler les consommateurs, un vendeur décide, par amour, de changer de vie et d'entrer en dissidence. Le 2 août à 20h30 et le 4 août à 18 h, *Les petits princes*, une création de Lonis Bouakkaz, d'après *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry et des poèmes de Jean Tardieu. Chaque soir, la comédienne et metteur en scène Marion Tecquert propose un épisode de *J'aurais jamais cru que ça pouvait exister, un pays aussi beau*, lecture-spectacle inspirée du roman de John Steinbeck, *Les raisins de la colère*.

Du 1^{er} au 4 Août 2020. Quartier de l'Ortale, Olmeto. 📞 06 16 65 78 03 / 06 28 01 19 84 & www.facebook.com/festivaldelolmu



ÉDOUARD PHILIPPE EN CORSE



Illustration d'après photos DR

Le Premier ministre, Edouard Philippe, est en Corse les 3 et 4 juillet 2019. Une première. Si le chef de l'Etat a effectué deux déplacements dans l'île – en février 2018 à l'occasion du 20^e anniversaire de l'assassinat du préfet Claude Erignac, et en avril 2019 dans le cadre du grand débat national – le chef du gouvernement ne s'y était encore jamais rendu. Sans qu'on puisse les qualifier d'hostiles ou froides, les relations entre le Premier ministre et l'exécutif régional ont été plutôt distendues. À plusieurs reprises, Edouard Philippe recevra à Matignon les représentants de la Collectivité de Corse ou Gilles Simeoni, mais l'interlocutrice désignée est Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. De plus, Emmanuel Macron a donné le ton dès sa première visite, en fermant la porte à la quasi-totalité des demandes de la majorité régionale, [coofficialité de la langue, amnistie des prisonniers, statut de résident], hormis l'inscription de la Corse dans la Constitution. Une orientation qui se confirme avec la nomination, quelques semaines plus tard, de Josiane Chevalier au poste de préfète de Corse. Sous une courtoisie de façade, les relations entre celle qui est la première femme à exercer ces fonctions dans l'île et la majorité territoriale vont s'avérer tendues. La première session ordinaire de l'Assemblée de Corse, le 27 mars 2019, lors de laquelle la préfète présente le compte-rendu d'activité des services de l'Etat, illustre bien la qualité des rapports entre le pouvoir régional et la représentante de l'Etat. «*Vous êtes une préfète éminemment politique, davantage sans doute que vos prédécesseurs. Ce que montre à suffisance votre activité soutenue à cet égard, y compris, souvent, dans les domaines de compétence de la Collectivité de Corse*» lui assène ainsi le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni. Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, salue «*une préfète de terrain*» pour mieux décocher un «*vous le dites à chacun de vos interlocuteurs: «Je ne fais pas de politique»*». La qualité de nos relations m'autorise à vous dire que, sur ce dernier point, personne ne croit à vos paroles. Et d'ailleurs, y croyez-vous vous-même?» Propos adressés et reçus avec le sourire, mais même mouchetés, les fleurets sont de sortie. Peu après, le 4 avril, la majorité territoriale boycotte la seconde visite en Corse d'Emmanuel Macron.

La venue du Premier ministre intervient donc dans un contexte assez crispé. Pour autant, l'atmosphère de ce déplacement s'avère moins lourde que celles des visites présidentielles. Il est vrai que Matignon a annoncé d'emblée la couleur: accompagné de l'incontournable Jacqueline Gourault et de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Edouard Philippe vient s'entretenir avant tout avec les maires et acteurs économiques locaux pour parler économie,

social, environnemental ou urbanisme. Cela dit, assurant être venu «*dans un esprit d'écoute et de dialogue*», il rencontre, le 3, les représentants de la majorité territoriale, tout en évitant de s'avancer sur les sujets politiques qui achoppent, préférant confirmer les engagements pris par le chef de l'Etat, tels que la mise en œuvre d'un Plan de transformation et d'investissement pour la Corse. Selon Gilles Simeoni, si le Premier ministre a «*écouté*», il n'en demeure pas moins que les réponses, si réponses il y a, viendront non de Matignon mais de l'Elysée. Le 4, à Vignola, en Corse-du-Sud, Edouard Philippe accompagné de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, promet, d'ici 2050, l'autonomie... énergétique de la Corse. ■ PMP

UN AN PLUS TARD

Josiane Chevalier a quitté la Corse début janvier 2020, remplacée par Franck Robine, précédemment préfet de Martinique. Les relations entre la majorité territoriale et le représentant local de l'Etat, qui semblaient s'engager sur un mode moins conflictuel, seront dominées par la nécessité de faire face de concert à la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a pour effet d'évacuer momentanément les revendications et divergences d'ordre politique. La proposition de l'Exécutif de Corse, le déconfinement venu, d'instaurer un green pass imposant un test de dépistage pour toute personne entrant en Corse, s'est heurtée au refus du gouvernement, mais un dispositif similaire a été mis en place en Outre-mer. Jean Castex, nouveau Premier ministre, a par ailleurs annoncé un renforcement des dépistages dans les ports et aéroports avec des tests obligatoires à Marseille-Provence pour les voyageurs en provenance de 16 pays considérés comme «à risque». Franck Robine a quitté sa fonction de préfet de Corse pour exercer celle de conseiller auprès du Premier Ministre. ■

CARNETS DE BORD

UN LIVRE, DES MOTS, DES SONDAGES

par **Béatrice HOUCARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République* du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de

À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),

Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),

Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



Nicolas Sarkozy ne s'est pas ennuyé pendant le confinement ! Un an après *Passions*, l'ancien président de la République publie aux éditions de l'Observatoire *Le temps des tempêtes*, un récit long (523 pages) et très détaillé de ses dix-huit premiers mois de mandat, de sa prise de fonctions à la réunion du G20 en pleine crise économique et financière. Un deuxième tome est annoncé et il en faudra sans doute un troisième pour arriver à 2017.

En le lisant, on croit souvent entendre parler Nicolas Sarkozy, tant son style lui ressemble : vif et rapide, parfois familier, parfois un rien naïf, toujours cash. Il ne s'encombre pas de circonlocutions pour décrire les situations et, plus encore, leurs acteurs.

Certains de ceux-ci en prennent pour leur grade. Ainsi écrit-il de Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, qu'il a eu « une carrière inespérée au regard de son peu d'intérêt pour les débats intellectuels ou programmatiques » ; de Laurent Fabius qu'il lui faisait penser à la « noblesse provinciale » et qu'il « n'a réussi que quand il a été nommé ». S'il évite de trop dire tout le mal qu'il pense de son Premier ministre François Fillon, s'il épargne Jean-Louis Borloo tout en égratignant Alain Juppé et Bernard Kouchner, s'il ne s'appesantit pas sur « la prudence excessive et la lenteur assumée » de l'ère chiraquienne, il réserve ses meilleures flèches à François Bayrou, que « son tempérament profond porte à une détestation de tous ceux qui avaient réussi là où lui-même avait échoué » et qu'il compare au Frolo de Notre-Dame de Paris : « Victor Hugo a montré que ceux qui se donnent en exemple sont au mieux comme les autres [...] et peuvent parfois être pires. » Installant François Bayrou sur la plus haute marche du podium des traîtres, Nicolas Sarkozy prévoit qu'Emmanuel Macron « en fera, avant la fin de son quinquennat, l'amère expérience. Je n'en doute pas un instant ». Au moment où Macron doit nommer Bayrou commissaire au Plan et où le maire de Pau manifeste quelques exigences, le pronostic est intéressant...

Parfois, d'une seule phrase, Nicolas Sarkozy résume assez bien les choses. Ainsi de Bertrand Delanoë : « Il a été trop attentif à son

image et, de peur de l'ébrécher, il a développé une aversion aux risques. » Bien vu. Il rend aussi des hommages appuyés à Edouard Balladur, Christine Lagarde ou, plus inattendu, Michel Rocard.

Sur le plan international, il dresse un portrait tout en nuances de George Bush et ne cache pas une admiration affectueuse pour Angela Merkel. Avec parfois un peu d'énervement, tant la chancelière allemande a fait de la patience sa vertu principale, quand Nicolas Sarkozy aime foncer et renverser les tables. « Il ne faut surtout pas chercher à la convaincre, écrit-il. Si on la braque, elle peut devenir inexpugnable dans son immobilité. Plus on la pousse, plus elle se renforce. C'est une redoutable tueuse à sang-froid [...] J'aime sa résilience et son côté indestructible. Elle est à l'image de sa coiffure, qui ne change jamais ».

Le plus intéressant chez ce faux-dur, ce vrai sentimental qui dit aimer depuis l'enfance tempêtes et orages, c'est sa haine des dogmes, des habitudes, du renoncement, son goût pour les aspérités et les combats de boxe politiques. Il ne cesse aussi de manifester son besoin de revanche, lui qui s'est toujours décrit en petit chose au milieu des élites. Quand il parle avec le pape Benoît XVI (son pape préféré, si l'on ose dire), qu'il se dispute un morceau de chocolat avec Vladimir Poutine ou qu'il fait du bateau avec George W. Bush, on sent qu'il n'en revient pas d'être arrivé là. Racontant son discours devant le congrès américain au Capitole, il écrit d'ailleurs : « J'avais vu tant de fois le pupitre et le décor à la télévision. Cette fois-ci, j'y étais. » Un côté petit garçon émerveillé qui a pu exaspérer quand Sarkozy était à l'Élysée, et qui serait presque touchant aujourd'hui. Enfin, bien sûr, il y a la Corse. Jeune ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy expliquait souvent, devant les journalistes, son attachement particulier pour l'île en raison des origines de sa première épouse, Marie-Dominique Culioli, avec laquelle il a eu deux fils, Pierre et Jean. À travers eux, on avait le sentiment qu'il se sentait un peu corse lui-même, malgré les aléas de la vie privée.

Dans *Le temps des tempêtes*, l'ancien président ne manque pas de vanter beauté, charmes et qualités de la Bretagne ou de l'Alsace et de leurs habitants, mais c'est à la seule Corse qu'il consacre huit



Illustrations d'après photos DR

pages. Il faut dire que l'actualité politique y est autrement plus remuante qu'en Bourgogne ou dans le Val de Loire. «*C'est comme si chaque Corse avait son agrégation de politique!*» note-t-il d'ailleurs. C'est aussi à la Corse que Nicolas Sarkozy a réservé sa première séance de dédicaces à Ajaccio, le 24 juillet, pas très loin de son lieu de vacances en famille. «*La tempête Nicolas*», a titré *Corse-Matin*. Dans les allées du centre culturel Leclerc, les fans ont parfois attendu longtemps et la séance a duré plus de trois heures. A la fin, derrière son masque, Sarkozy transpirait comme à la fin d'un meeting. Mais de meetings, il assure qu'il ne sera plus question: «*Tout ce que je pourrai faire pour aider mon pays, je le ferai. Mais le retour dans une vie politique active, non.*»

Dans son livre, Nicolas Sarkozy mêle des sentiments parfois contradictoires, qu'il résume ainsi: «*Il faut relire Prosper Mérimée pour comprendre qu'au fond, rien n'a changé dans la mentalité profonde des insulaires, qui demeurent aussi prompts à l'accueil chaleureux, à l'amitié sincère, qu'à la violence la plus brutale. Qui peuvent être ouverts et généreux, mais également fermés comme dans un camp retranché, et à la limite de l'égoïsme quand il s'agit d'aider quelqu'un qui n'est pas corse de père en fils depuis au moins huit générations*». Il poursuit: «*Comment ne pas aimer les Corses? C'est impossible, tant il y a d'histoires à partager, d'humour à goûter, d'authenticité à respecter. Mais dans le même temps, comment ne pas s'énerver à propos de la Corse qui trouve qu'on n'en fait jamais assez pour elle, et qui vous reproche dans la foulée d'en faire trop sans la laisser vivre? [...] Je reconnais bien volontiers ne pas avoir beaucoup mieux réussi que les autres avec la Corse. Mais je revendique d'avoir essayé plus souvent, et plus fortement que tous les autres*». Il ne revient pas sur le référendum de 2003, mais juge regrettable que les responsables politiques corses rencontrés acceptent bien des initiatives mais les enterrent sitôt que le ministre ou le président ont repassé la Méditerranée. Ainsi regrette-t-il que les travaux de l'autoroute ralliant Bastia à Ajaccio n'aient toujours pas commencé, ou que ses idées pour le tourisme ou l'énergie n'aient pas été suivis d'effet.

De Jean-Guy Talamoni, il écrit [on est alors en 2017-2018]: «*Au début, je pensais qu'il pouvait être un interlocuteur utile. Je m'étais trompé pour une raison qui ne tient ni à son tempérament ni à sa personnalité mais bien plutôt à sa proximité avec Charles Pieri [...] Il était inutile de chercher à convaincre Jean-Guy Talamoni.*»

Sur l'avenir de la Corse, Nicolas Sarkozy martèle, et on ne s'en étonnera pas: «*La pire chose qui pourrait arriver à cette île miraculeuse serait son indépendance. Les insulaires seraient alors livrés à l'idéologie d'une minorité et à la cupidité d'une mafia qui entraînerait la société corse vers ses plus mauvais penchants. Tout le monde y perdrait. Les 320 000 Corses se retrouveraient isolés, orphelins, abandonnés à leurs divisions séculaires. La pauvreté et le sous-développement seraient inéluctables. Comme le serait la mise en coupe réglée des Corses les plus entreprenants qui verraient la mafia insulaire vivre à leurs crochets et sans freins ni limites. Heureusement que l'Etat est présent et qu'il sert de garde-fou*». Avant de terminer sur une note plus sentimentale que politique: «*Lorsqu'on a une fois dans sa vie laissé la Corse entrer dans son cœur, il n'y a plus aucun moyen de l'en faire sortir.*»

LE TURN-OVER MINISTÉRIEL

Il s'est écoulé trois semaines entre la nomination du gouvernement de Jean Castex, le 6 juillet, et la publication de l'additif qu'a constitué la liste de onze secrétaires d'Etat. Ce n'est pas très important, dit-on, on s'en moque même un peu. Mais, pendant trois semaines, personne ne savait qui était l'interlocuteur, au sein du gouvernement, pour traiter des transports, des retraites, des affaires européennes, des personnes handicapées, de la transition écologique. Derrière ces titres, il y a des interlocuteurs, syndicats, associations et entreprises. Comment peut-on réellement faire avancer une politique dans ces conditions? En trois ans, le quinquennat d'Emmanuel Macron en est au troisième Garde des Sceaux, quatrième ministre de l'Agriculture, troisième ministre de l'Intérieur, troisième ministre de la Culture. Clément Beaune, que l'on dit très brillant, est le cinquième titulaire du fauteuil [éjectable, apparemment] des



Illustrations d'après photos DR

affaires européennes, et le dixième en dix ans sous trois présidents différents. On imagine ses homologues des autres pays s'arrachant les cheveux sans jamais avoir le temps de nouer de vraies relations de confiance. Tout cela n'est pas très sérieux.

LE POIDS DES MOTS

Au cours de chaque mandat présidentiel, il y a toujours un moment où président, gouvernement et majorité sont rattrapés par le sujet de la sécurité. Ce n'est pas nouveau: c'est sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing qu'Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux, avait fait voter la loi «Sécurité et Libertés» qui fit couler tant d'encre...

Ces dernières semaines, les faits divers sont revenus à la une de l'actualité: un chauffeur de bus, Philippe Monguillot, frappé à mort à Bayonne pour avoir demandé à des passagers de mettre un masque; une jeune gendarme, Mélanie Lemée, tuée par un automobiliste qui refusait de s'arrêter lors d'un contrôle routier dans le Lot-et-Garonne; Axelle Dorier, morte à Lyon après avoir été traînée sous une voiture par un automobiliste [volontairement ou non, ce sera à la justice de le dire]. Sans oublier les policiers régulièrement menacés, agressés, caillassés.

Sur ces sujets, il faut faire très attention aux mots que l'on emploie. Faute d'avoir respecté cette règle, Emmanuel Macron a fait une jolie boulette en déclarant sur TF1: «*Nous prendrons toutes les dispositions pour que la réponse judiciaire soit rapide et au rendez-vous de ces incivilités [...] Nous ne pouvons pas accepter – et je n'accepterai pas – dans notre pays que ces incivilités deviennent une habitude.*» Le mot «incivilité» figurait dans la question du journaliste. Mais Emmanuel Macron n'était pas obligé de la reprendre par deux fois à son compte. Il pouvait même la balayer et utiliser un autre mot. L'incivilité quotidienne, c'est plutôt le fumeur qui jette un mégot par terre ou le passager des transports qui pose les pieds sur un siège. Mais sûrement pas les faits mentionnés ici. Gérald Darmanin a tout de suite compris et rectifié en parlant d'«en-

sauvagement» de la société (naguère, Jean-Pierre Chevènement avait évoqué les «sauvageons») tandis que Marlène Schiappa faisait du zèle en accueillant sous le vocable «incivilités» les délits et même les crimes. Tous ne doivent pas posséder le même dictionnaire.

UN PEU DE PATIENCE!

J'aime les sondages, qu'il est bon ton de vouer aux gémonies. Je les aime parce qu'ils offrent les grandes tendances de l'état de l'opinion publique à un moment précis. Il ne faut surtout pas les considérer comme des pronostics. Un sondage ne prévoit jamais une victoire, mais il fournit de précieuses photos. Pourtant, mes amis sondeurs sont parfois présomptueux et mes confrères journalistes trop pressés: ainsi le JDD, s'appuyant sur un sondage de l'Ifop, titre «*Débuts mitigés pour Jean Castex*». Quoi, «mitigés»? Seulement 47% des Français approuvent son action contre 53% qui disent ne pas l'approuver. Que peut valoir un sondage réalisé les 9 et 10 juillet, portant sur un Premier ministre nommé six jours plus tôt et que 90% des Français connaissaient à peine la veille? De même, interrogés les 15 et 16 juillet, après le discours de politique générale du chef du gouvernement, 55% des personnes interrogées se disent «satisfaites» de Jean Castex. Ce sondage-ci n'est pas plus probant que ce sondage-là.

Détail qui n'en est pas un: seulement 5% des Français répondent ne pas avoir d'opinion sur Jean Castex. Un petit coup d'œil dans les archives de l'Ifop permet de constater que ce pourcentage était autrefois très élevé lorsque venait d'être nommé un Premier ministre peu ou pas connu: 51% de «ne se prononce pas» en 1962 pour Georges Pompidou, 64% en 1972 pour Pierre Messmer, 67% en 1976 pour Raymond Barre, 56% en 1984 pour Laurent Fabius, 21% pour Edouard Philippe en 2017. Effet, sans doute, des réseaux sociaux, les Français ont une opinion sur tout et tout de suite. Ils ont bien de la chance, si c'en est une. ■

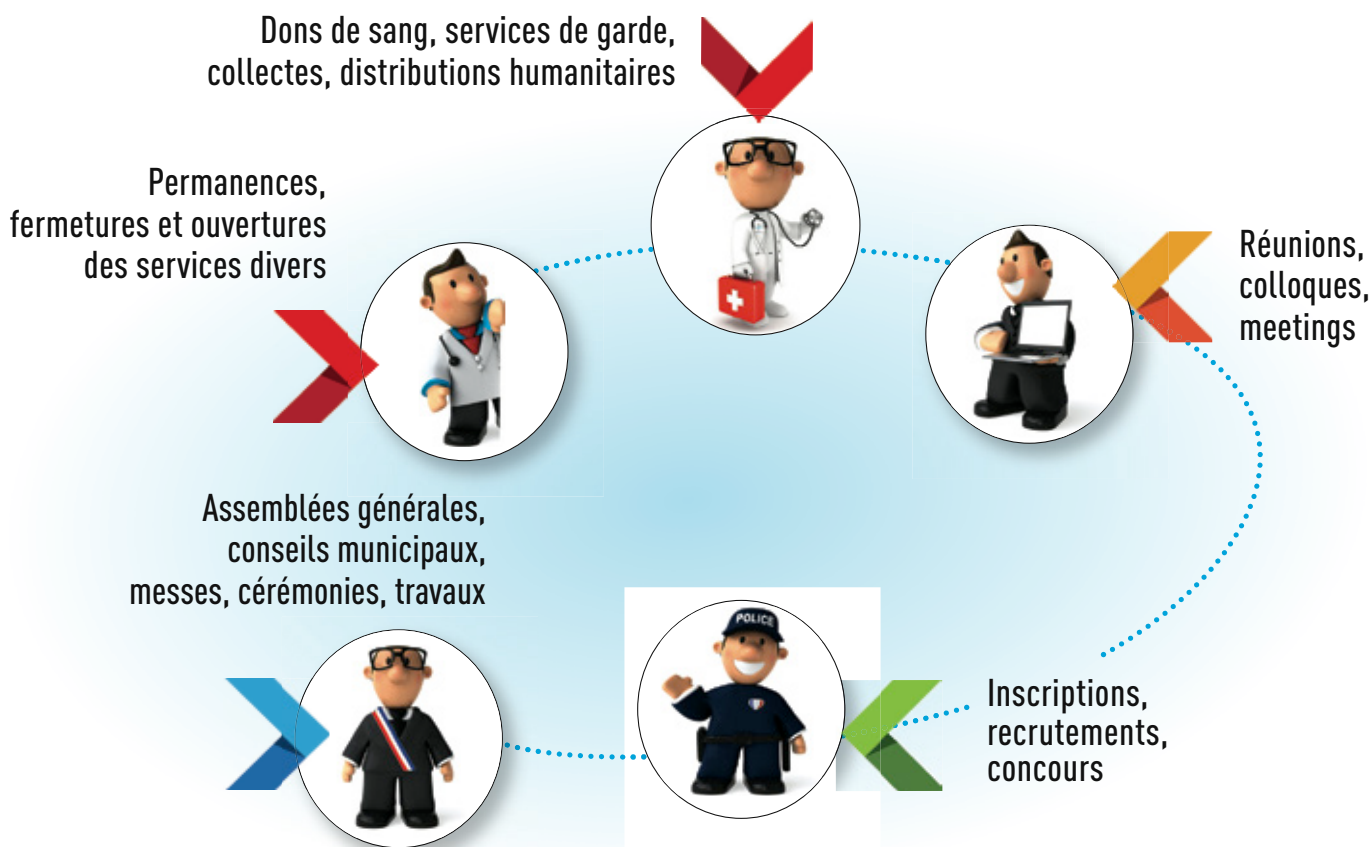
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info



SCALDERA ISOLAMENTU
ISOLATION CHAUFFAGE
LIGNAMERE VENTILAZIONE
VENTILATION MENUISERIES

Projet régional de 200 logements pilotes

jusqu'à 15 000 euros d'aide

In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Energie au :
04 95 72 13 25 www.aue.corsica

COLLETTIVITÀ di CORSICA
COLLETTIVITÀ di CORSICA
Agence Accorciu, Urbanismu
è Energia di a Corsica
Agence Aménagement,
Urbanisme et Énergie de la Corse

ORELI
Outils pour la Rénovation
Énergétique du Logement Individuel

ORELI C'EST QUOI ?

- La réalisation et la prise en charge financière des études ;
- L'accompagnement des ménages tout au long des travaux ;
- Une aide financière jusqu'à 15 000 euros par projet et cumulable avec toutes les aides existantes (ANAH, OPAH, AGIR +, Cite etc...);
- Un outil de lutte contre la précarité énergétique ;
- Un plan de relance pour les entreprises et les artisans du BTP ;
- Un plan de formation dans les métiers du bâtiment et énergies renouvelables.

UN BILAN D'ÉTAPE QUI CONFIRME L'INTÉRÊT DE CE DISPOSITIF INNOVANT

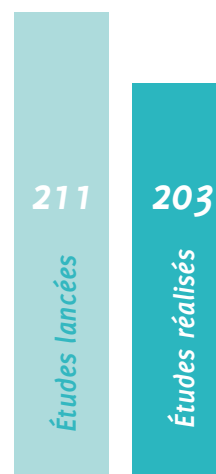
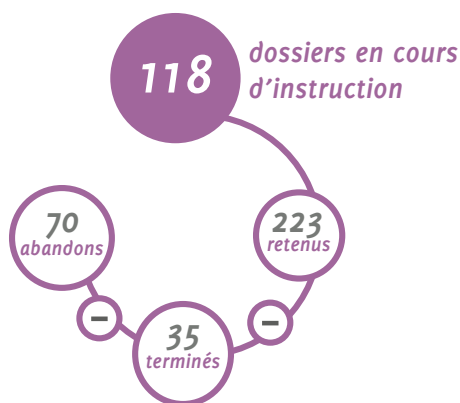
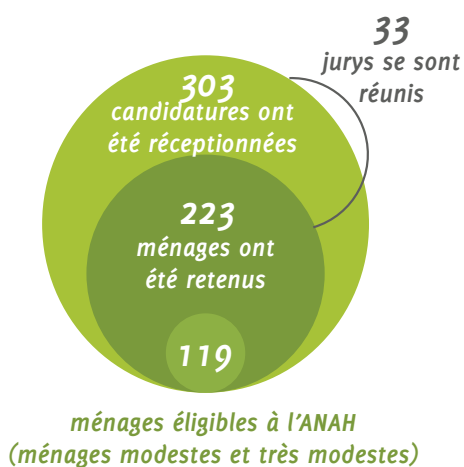
" Ce dispositif innovant, adopté à l'unanimité le 3 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse, s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, conduite par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse."

" L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle."



Le recrutement des ménages est essentiellement fait par les Conseillers ORELI (Conseillers des Espaces Info Energie et des Plateformes de la Rénovation énergétique de la CAPA et du Fium'Orbu Castellu). Ces conseillers, repartis sur l'ensemble du territoire, accompagnent les ménages du début jusqu'à la fin des travaux et permettent au quotidien de faire le lien avec divers partenaires et entreprises. Ils restent le maillon essentiel du dispositif.

EN CHIFFRES



101 dossiers passés en consultation des entreprises



22 chantiers en cours de finalisation
35 chantiers terminés



800 007 euros de primes ont déjà été allouées pour 57 dossiers.